

Réflexion d'un comité d'éthique

- Une première question hors du champ de compétences du Comité
 - Un thème adapté au comité, mais problématique interne vive
 - Nécessitant une approche plus profonde du respect de la dignité des patients
 - Mais impliquant le CE au-delà de ses missions

- Une seconde question davantage dans le cadre :

« Quid du consentement éclairé pour la mise en place de traitements tels que la castration chimique (ou de contraception) pour des patients déficients par arriération mentale, psychose, etc. »

Les différentes étapes de notre démarche

- Nous entourer d'avis extérieurs
- De la nécessité de mettre en place une formation à l'Ethique

Cinq points incontournables :

- Le consentement libre et éclairé : qu'en est-il eu égard à notre type de patients ?
- La personne bénéficiant d'une mesure de protection : que dit la loi
- Les options religieuses de la patiente
- Le statut des enfants à venir : quelle place dans une fratrie déjà existante ?
- Le respect du choix de la patiente

Le calendrier de la démarche :

Janvier 2012 - octobre 2013

22 mois de réflexion

Trois axes de réflexion

- Les composantes du groupe ETHIQUE :
qualité et quantité
- S'astreindre à des délais raisonnables :
ne pas se fixer d'objectif, c'est être sûr
de ne pas être en retard
- Etayer notre travail par des formations :
un moyen d'oser la ressemblance
en accompagnant les différences